

Fondement du mécanisme de suivi du PAG et implications pour les sectoriels

**Erick Damase DAGBENONBAKIN,
Directeur du Suivi des Investissements
Publics**

Cotonou, le 07 Mars 2017

PLAN DE LA PRÉSENTATION

INTRODUCTION

I. RAPPEL DU PAG

II. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

III. CADRE NATIONAL DE RESULTATS

IV. QUELQUES OUTILS DE SUIVI

V. PROPOSITIONS DE DISPOSITIONS AU NIVEAU SECTORIEL

CONCLUSION

INTRODUCTION (1/3)

- ❑ Choix à travers le PAG d'actions et réformes ambitieuses visant à relancer, de manière durable, le développement économique et social du Bénin.
- ❑ volume d'investissements massifs de **9.039** milliards de F CFA;
- ❑ 808,37 milliards au titre de 2017
- ❑ Réalisation PIP, une hausse continue passant de 140,8 milliards de FCFA en 2010 à 345,9 milliards de FCFA en 2015;

INTRODUCTION (2/3)

- ✓ saupoudrage des ressources, défaut de coordination des projets aux niveaux sectoriel et national, faible mobilisation des fonds de contrepartie nationale et ;
- ✓ Faible niveau de décaissement des projets sur prêts;
- ✓ L'atteinte des objectifs du PAG passe inéluctablement par le renforcement du dispositif de suivi-évaluation à l'échelle nationale.

INTRODUCTION (2/3)

- ✓ Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) « Bénin Révélé », adopté en Conseil des Ministres a été présenté le 16 décembre 2016 au peuple béninois.
- ✓ Ce programme induit un nouveau mécanisme de suivi évaluation des projets et programmes et des exigences en termes de célérité dans l'élaboration des rapports de suivi.

I. RAPPELS PAG

45 PROJETS PHARES

Il s'agit des projets structurants, dont certains seront financés par la mise en place de partenariats publics-privés. Ils sont conduits par des agences placées directement sous la supervision de la Présidence de la République.

95 PROJETS SECTORIELS

Ces projets ont vocation à soutenir les grands volets du programme public-privé dans les différents secteurs visés.

19 RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Ces réformes visent à mettre en place un cadre démocratique plus équilibré et une gouvernance renforcée.

II. Mécanisme de Suivi-Evaluation

Programme d'Actions du Gouvernement

Projets phares

Comité de Suivi des Projets Phares (CSPP)

Président de la République

- Conseiller Spécial du Président de la République
- Chargé de suivi des projets du BAI
- Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence ou son représentant
- Ministre d'Etat, en charge du Plan ou son représentant
- Ministre de l'Economie et des finances ou son représentant
- Ministres concernés par les projets phares ou son représentant

Fréquence de réunion: au moins 1 fois par mois

Autres projets

Comité de Suivi & Evaluation (CSE)

Ministre d'Etat chargé du Plan

- DG Programmation et Suivi des Investissements Publics
- DG Politiques de Développement
- DG Financement du Développement
- DG du Budget
- DG de la Caisse Autonome
- DG INSAE
- Directeur de la Programmation et de la Prospective de chaque Ministère

Fréquence de réunion: 1 fois par trimestre

Comités Sectoriels de Suivi au sein de chaque Ministère (CSS)

Ministre du secteur

- Directeur de la Programmation et de la Prospective
- Coordinateurs de projets au sein de chaque Ministère

Fréquence de réunion: 1 fois par mois

Rôles des instances de suivi de l'exécution

Conseil des Ministres

- Définir les orientations générales
- Examiner et approuver les rapports d'exécution du PAG;

Rend compte

Rend compte

Comité de Suivi des Projets Phares (CSPP)

- Superviser la mise en œuvre des projets et l'évaluation de la performance
- Appuyer les structures d'exécution dans la mise en œuvre des projets phares
- Effectuer le suivi financier des projets phares
- Produire des rapports périodiques sur l'avancement des projets
- Appuyer la recherche de financements

Fréquence de réunion: au moins 1 fois par mois

Informe pour consolidation

Comité de Suivi & Evaluation (CSE)

- Superviser la mise en œuvre des projets et l'évaluation de la performance
- Examiner les Plans de Travail Annuels (PTA) des différents programmes et assurer leur cohérence avec l'ensemble des programmes
- Elaborer les rapports trimestriels d'exécution du programme
- Consolider les éléments de suivi du PAG

Fréquence de réunion: 1 fois par trimestre

Informe via le DPP

Comités Sectoriels de Suivi au sein de chaque Ministère (CSS)

- Assurer le suivi technique de la mise en œuvre des autres projets du PAG dans leurs ministères respectifs

Fréquence de réunion: 1 fois par mois

Sous comite technique de suivi des projets prioritaires

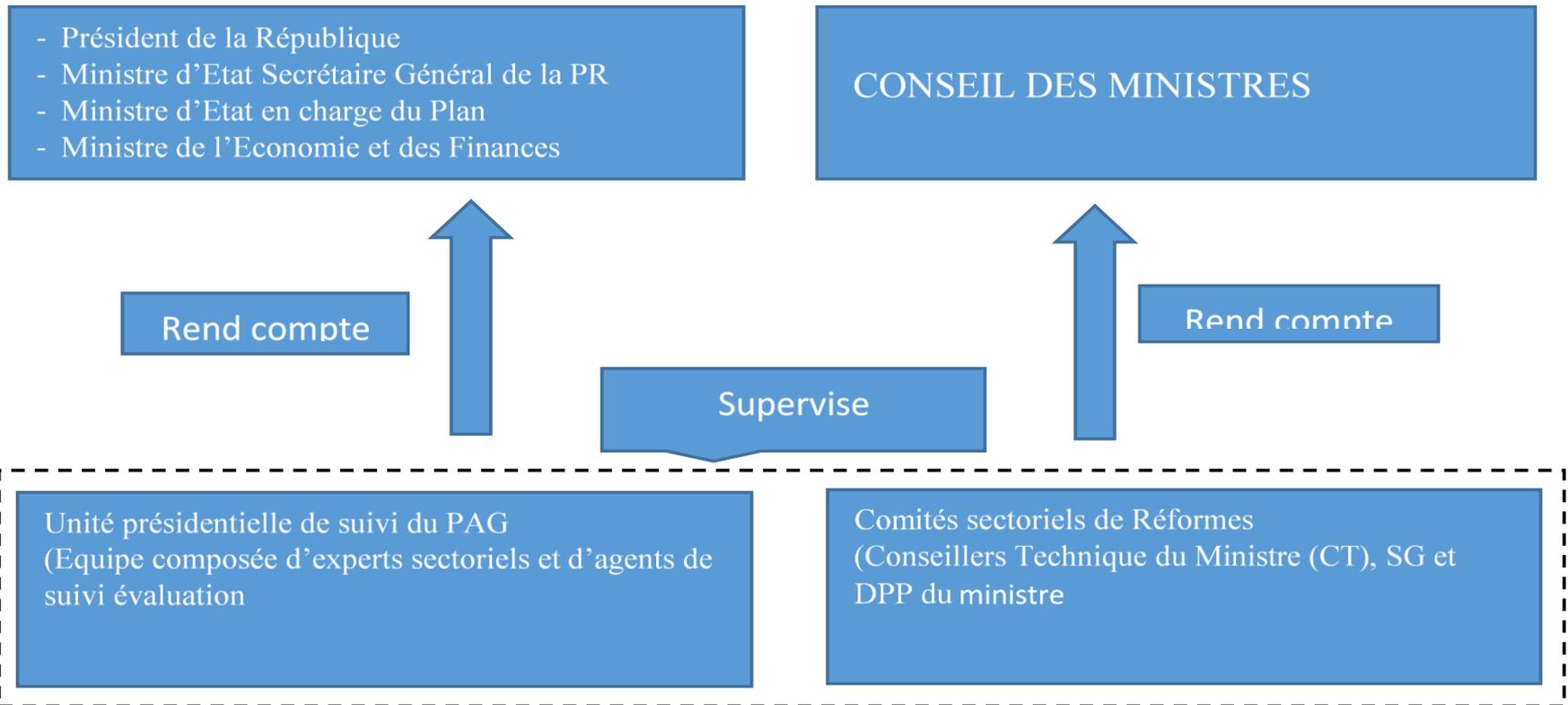
✚ *Des acteurs du MPD pour une meilleure opérationnalisation du dispositif de Suivi-évaluation*

□ Le sous-comité technique de Suivi-Evaluation est le bras opérationnel du Comité de Suivi Evaluation des Projets Prioritaires (CSE) du PAG.

□ Désignation d'un point focal pour faciliter la remontée des informations au niveau du sous-comité technique

MECANISMES DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

2 dispositifs complémentaires pour améliorer et rationaliser le suivi au niveau des



III. CADRE NATIONAL DE RESULTATS

Pourquoi avons nous besoin d'un Cadre Stratégique des Résultats?

- Le gouvernement est élu pour une période limitée
 - Les ressources sont limitées
 - Promouvoir la reddition des comptes
 - Identifier les priorités clés
-
- Suivi classique

Canevas du cadre national de résultats

Priorité Stratégique:

Logique d'intervention:

Objectifs Spécifiques:	Les Indicateurs du Progrès	Les Projets ou Interventions Prioritaires	Budget (Millions CFA)	Responsable	Hypothèses Critiques (Les risques ou contraintes qui peuvent entraver l'atteinte des objectifs)

IV. QUELQUES OUTILS DE SUIVI

1. Canevas mensuel

MINISTERE :					
Priorité stratégique :					
Projets prioritaires	Interventions clés	Taux d'exécution		Progrès	Observations
		Financière	Physique		
Objectif spécifique n°1:					
					
					
					
Objectif spécifique n°2:					
					
					
					

2. Canevas trimestriel

MINISTERE :				
Priorité stratégique :				
Objectif spécifique :				
Valeur cible annuelle :				
Projets prioritaires	Taux d'exécution		Progrès	Observations
	Trimestre	Financière		
			  	

3.Canevas annuel

MINISTERE :

Objectif spécifique n°1:

Libellé de l'indicateur n°1:

Valeur cible : *(45% de la population à accès à l'électricité d'ici à fin 2017)* **Valeur atteinte :**

Libellé de l'indicateur n 2:

Valeur cible : **Valeur atteinte :**

Libellé de l'indicateur n

Valeur cible : **Valeur atteinte :**

Projets prioritaires	Interventions clés		Taux d'exécution		Résultats obtenus	Commentaires
	Programmées	Réalisées	financière	physique		

Objectif spécifique n°2 :

Libellé de l'indicateur n°1:

Valeur cible : *45% de la population à accès à l'électricité d'ici à fin 2017.* **Valeur atteinte :**

Libellé de l'indicateur n 2:

Valeur cible : **Valeur atteinte :**

Libellé de l'indicateur n

Valeur cible : **Valeur atteinte :**

Projets prioritaires	Interventions clés		Taux d'exécution		Résultats obtenus	Commentaires (Etat du projet)
	Programmées	Réalisées	financière	physique		

V.DISPSOTIONS AU NIVEAU SECTORIEL

- **Coordonnateurs de projets:** rendre disponibles et transmettre à la DPP les informations sur la mise en œuvre des projets et programmes à la fin de chaque mois
- **DPP:**
 - Faire un suivi hebdomadaire des PTA (voir canevas ci-joint)
 - transmettre les rapports de suivi au plus tard le 05 de chaque mois
 - Rendre dynamique le mécanisme sectoriel de suivi évaluation pour faciliter la collecte,

FICHE DE SUIVI HEBDOMADAIRE (COORDONNATEURS)

ACTIVITES/TACHES	TACHES DE LA SEMAINE	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS/ DIFFICULTES
		EXECUTE	EN COURS	NON EXECUTE	
Activité 1					
Tâche 1					
Tâche 2					
.....					
Tâche n					
Activité 2					
Tâche 1					
Tâche 2					
.....					
Tâche n					

CONCLUSION

- L'accompagnement des ministères dans la mise en œuvre du PAG est nécessaire pour l'atteinte des résultats escomptés.
- Ainsi, un meilleur suivi dans l'optique « résultats » des projets du PAG permettra:
 - De détecter les écarts dans l'exécution des projets;
 - D'apporter des mesures correctives aux constats faits et;
 - de rendre compte dans les délais requis.

Merci pour votre aimable
attention

